

**Bilat DG**

9 juillet 2020

BILATERALE FO AVEC LE DG

Suite au communiqué intersyndical du 11 juin, le Directeur Général, Patrick Gandil, et son équipe de direction ont souhaité rencontrer en réunion bilatérale les cinq organisations syndicales représentatives de la DGAC afin de faire un point sur la situation liée à la crise du Covid et relancer le dialogue social.

La bilatérale FO s'est tenue en visioconférence le 7 juillet.

Le DG se veut rassurant sur l'avenir du transport aérien et de la DGAC

Le Directeur Général a souligné que l'impact de cette crise sanitaire est sans précédent pour de nombreux secteurs dont le transport aérien. La chute du trafic devrait entraîner une perte correspondant à environ une année de recettes (2 milliards d'euros) pour le budget de la DGAC.

Afin de faire face à cette situation, le gouvernement et le Parlement ont autorisé la DGAC à emprunter afin de pouvoir continuer à fonctionner. 1,25 milliard d'emprunt a été autorisé au printemps. En 2021 et 2022, il faudra encore emprunter pour équilibrer le budget annexe. Le pic d'endettement devrait approcher les 3 milliards en 2022.

Le Directeur Général envisage une remontée très progressive du trafic sur plusieurs années pour revenir en 2024 au niveau de trafic de 2019.

Le Directeur Général s'est dit confiant en l'avenir de la DGAC unie dans la Fonction publique et de son budget annexe. Les emprunts faits devront être remboursés à partir de 2022.

Au plan européen, le Directeur Général a indiqué que la France, soutenue par d'autres grands pays, a défendu le mécanisme de partage des risques pour la redevance de route que la Commission européenne envisageait de remettre en cause sous la pression des compagnies aériennes qui sont dans une situation très difficile. Un étalement du remboursement devrait être mis en place afin de rendre supportable l'augmentation du taux unitaire de redevance lors de la remontée du trafic.

Enfin le Directeur Général a évoqué deux grands thèmes qui seront importants pour l'avenir :

- L'environnement : le monde d'après la crise ne sera plus le même sur ces questions. L'écologie est une préoccupation grandissante des citoyens. Le transport aérien devra en tenir compte : projet d'avion « décarboné » en 2035, biocarburants de 2^{ème} génération, free route, descentes continues...
- La décentralisation/déconcentration : le Président de la République souhaite lancer une nouvelle étape qui pourrait avoir un impact sur notre organisation.

Les attentes de FO : un accord pluriannuel de reprise ?

Nous avons demandé qu'un accord pluriannuel 2021/2023 soit négocié à partir de septembre pour adopter les mesures permettant de passer le cap difficile des 3 prochaines années.

FO aura deux grandes priorités :

La préservation du statut de la DGAC (unie dans la Fonction publique d'Etat) et de son budget annexe.

Le maintien des salaires.



Parmi les thèmes importants de discussion pour Force Ouvrière :

- Les effectifs : quel schéma d'emplois ?
- Quelles économies devra-t-on faire : investissements, fonctionnement, masse salariale ?
- Le télétravail : tirer les enseignements de la crise Covid pour la suite.

Le Directeur Général s'est dit ouvert à l'idée d'un accord pluriannuel qui ne sera clairement pas un protocole social.

Le Secrétariat général va envoyer rapidement aux OS un programme de travail (plusieurs GT, planning...) pour débiter les discussions en septembre et tenter de conclure à l'automne.

Le Directeur Général a indiqué qu'il faudrait faire des économies notamment sur le fonctionnement (déplacements, immobiliers, formations, action sociale, etc...) et que la DGAC devrait être « convaincante » sur ce sujet auprès du Budget et du Parlement. Aucun chiffrage à ce stade n'a été précisé...

Fonctions support

Le Directeur général a clairement évoqué la poursuite de la réforme des fonctions supports : RH, Finances, Informatique de gestion. La période COVID n'a pas fait évoluer la DGAC sur ces projets de réforme. Ce sont bien des économies structurelles qui nous sont annoncées : fonctions support, externalisation, rationalisation des associations, fermeture des ESBA.

Sous prétexte de disponibilité des systèmes bureautiques et de la messagerie, le Directeur général nous annonce toujours la volonté d'externaliser le support utilisateur pour l'Informatique de gestion. La Secrétaire générale a précisé que les postes Informatique ont été gelés pour éviter d'affecter un agent sur un poste, qui pourrait être fermé quelques mois après, du fait d'une mutualisation ou d'une réorganisation.

Force Ouvrière a dénoncé cette vision, qui empêche toute possibilité de mutation pour un Ouvrier d'Etat de la famille Informatique. Sur 2 campagnes de mobilité (sur 1 année), seulement 1 poste aura été ouvert !

La fermeture des Equipes Spécialisées des Bases Aériennes (ESBA) est confirmée et le Directeur général souhaite avancer sur ce sujet pour répondre à la pression de nos "interlocuteurs externes". Les syndicats devraient être associés aux discussions sur l'accompagnement individuel de ces personnels.

Pour Force Ouvrière, il est inconcevable que les fonctions support soient encore et toujours mises à contribution (et cela depuis de nombreuses années déjà) ainsi que ces équipes soient les seules à être concernées par les efforts structurels demandés ! Dans certaines équipes, les points de rupture sont très proches et compte-tenu de la réduction des effectifs...

La période de confinement a démontré que toutes les fonctions support sont indispensables au fonctionnement quotidien de tous les services de la DGAC. Ces personnels doivent être traités par une meilleure reconnaissance.



DSNA : Expérimentations RH ICNA

FO a souligné qu'elles devraient être suspendues en attendant que le trafic remonte significativement. Le compromis trouvé en CT DSNA avec le seul SNCTA va rester, à nos yeux, comme un caillou dans la chaussure pour la suite. Si des économies importantes doivent être faites notamment sur les effectifs de certains corps, cela va avoir du mal à passer...

Le DSNA a indiqué que cet accord lui paraissait nécessaire pour préparer la suite (arrivée de 4-Flight notamment) et qu'il avait été validé par le ministère.

Avancement 2020

Suite aux nombreuses interpellations de FO, la Secrétaire générale nous a informés que le guichet unique FP/Budget venait enfin de donner son feu vert au maintien en 2020 des taux pro/pro. L'arrêté correspondant va donc pouvoir être pris rapidement.

Les avancements de grade 2020 résultant des CAP avancement tenues en début d'année vont donc être définitivement publiés par l'administration.

Par ailleurs, le SG va bientôt transmettre aux OS un projet de lignes directrices de gestion pour les promotions et les carrières (applicable à partir de 2021) qui feront l'objet de discussion et passeront en CT DGAC.

Primes Covid

FO a relevé l'opacité totale avec laquelle cela est mis en œuvre. Ce sujet va faire très certainement des mécontents... Les critères d'attribution n'ayant pas été soumis aux organisations syndicales et les choix ont été laissés au libre arbitre de chaque Chef de service.

Le SG transmettra aux OS une synthèse de ce qui a été fait dans chaque service.

FO a dénoncé que les premières remontées du terrain ne reconnaissent pas l'implication des équipes qui ont été très fortement sollicitées sur site durant la période de confinement : la Logistique qui a dû se démener pour gérer les matériels de protection pour l'ensemble des personnels, et l'Informatique de Gestion, dont les équipes ont fait preuve de (trop ?) bonne volonté.

Vos représentants FO :

Laurent NOTEBAERT - Vincent BACHELIER - Eric LALLIS - Dominique THOMAS - Franck DUPONT - Olivier RICHARD -
Pierre COURBARIEN

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

